

Puteaux, le 24 mai 2016

Industries chimiques en France : Une reprise menacée

Alors que les premiers effets positifs du Pacte de Responsabilité se font sentir, l'Union des Industries Chimiques (UIC) estime que la situation actuelle de blocage des raffineries, des ports et de certaines infrastructures, va fragiliser les entreprises de la chimie par effet de contagion du fait d'un conflit dans lequel celles-ci sont prises en otage.

L'industrie chimique en France est déjà affectée par les mouvements dans les raffineries. L'arrêt des unités a des conséquences sur la production des grandes matières premières en amont : (benzène, éthylène, propylène). Un risque de pénurie, en particulier pour les entreprises livrées par pipeline, est à craindre. Toutes les pertes de production induites par cette situation sont irréversibles et ne se rattraperont pas. Ces dernières risquent d'ailleurs d'affecter nos secteurs clients comme la plasturgie, l'automobile,...

Mais aujourd'hui, c'est aussi l'ensemble de la chaîne logistique qui est concerné. L'effet cumulé d'un fret ferroviaire non fiable (par la protestation contre la réforme ferroviaire), d'un ralentissement et d'un blocage de certaines zones portuaires comme celles du Havre ou de Fos, d'une pénurie potentielle de carburant, fait craindre une mise au ralenti de l'activité, voire un arrêt brutal avec ses conséquences. En effet, les alternatives n'existent pas et les installations de l'industrie chimique soumises à des exigences très strictes de sécurité et de sûreté doivent alors être arrêtées.

« Il est indispensable que nos efforts ne soient ni fragilisés, ni hypothéqués. La chimie est une industrie en plein développement au niveau mondial. La France a tous les atouts pour participer à cette croissance et continuer à attirer les entreprises étrangères. La situation actuelle dégrade l'image de notre pays à l'étranger, alors que des investissements significatifs sont envisageables dans plusieurs secteurs de la chimie (nouveaux matériaux, chimie du végétal, économie circulaire...) » déclare Jean Pelin, directeur général de l'UIC.

L'Union des Industries Chimiques (UIC) a pour mission de promouvoir l'industrie chimique en France et en est le porte-parole. L'industrie chimique en France est le 2^e producteur européen, le 6^e producteur mondial. Avec un chiffre d'affaires de 75 milliards d'euros en 2015 et 157 000 salariés, elle est un des tout premiers secteurs industriels en France.

UIC – contacts presse

Hélène MEJEAN - Directeur de la Communication - UIC - 01.46.53.11.65 / 06.71.06.72.49
hmejean@uic.fr

Fanny MILCENT-BAUDOIN - ACCOM'S - 01.76.21.54.06 / 06.80.14.31.69
fannymilcent-baudoin@accoms.eu

